

ECOLES ELEMENTAIRES LALLIER A ET B

CONTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 18/04/2008

Présents:

Mairie: Madame Geyl, maire-adjointe chargée de l'enseignement

Madame Méchain, directrice générale adjointe des services

Parents élus: Mme Decaux et Mr Pavageau pour Lallier B, Mmes Decaux, et Fabas et Mrs Da Silva et Doucet pour Lallier A

Equipes enseignantes:

Lallier A: Mmes Chereze, Hammadi, Hervat, Jangal, Labbé, Laquerrière, Louesdon, Mescoff, et Zelmat.

Excusé: Mr Pampagnin.

Lallier B: Mmes Ben Hamida, Boumaiz, Cuhna Fragola, Ferrer, Goupil, Lebrun, Monnin, Paraud et Richard.

1/Cantine scolaire:

- Aménagement des réfectoires :

Il n'y a pas de budget spécifique cette année, la ville travaille sur une étude concernant tous les groupes scolaires, un chiffrage est attendu à la fin 2008, ensuite une programmation sera faite. L'idée de Lallier « école pilote » pour ce projet reste d'actualité.

- Retour des fiches d'appréciation des repas

Le retour des fiches repas de Lallier ne fonctionnerait pas, Madame Méchain se renseignera.

2/Activités sportives:

- Créneaux gymnase et dojo: Chaque classe du groupe dispose d'un créneau au gymnase et au dojo. Le matériel entreposé au gymnase et appartenant au club sportif ne peut pas être utilisé.

Une salle de danse est également à la disposition des écoles. Toutefois, comme elle ne comporte qu'une issue de secours, elle ne peut accueillir que 19 personnes maxi.(commission de sécurité). La création d'une seconde issue permettrait l'utilisation de cette salle avec un groupe classe. Les services techniques ont étudié la question, ça n'est pas faisable techniquement.

Certaines activités sont également organisées dans la salle polyvalente qui sert à l'accueil du matin. La consolidation de la cloison mobile séparant la salle de la cantine sera effectuée. Elle permet en effet l'utilisation de la salle y compris aux heures de repas des élèves de maternelle.

- Implantation d'un mur d'escalade

Cette demande permettrait d'enrichir les possibilités d'activités sportives ; une étude de faisabilité technique sera faite.

3/Travaux et entretien de l'école:

- Réfection des peintures :elle n'est pas prévue au budget 2008, bien que demandée au dernier conseil d'école. L'état des fenêtres et des murs des couloirs sera cependant contrôlé. Le projet d'une fresque sous les préaux nécessite la reprise des murs au préalable afin que la peinture tienne, cela n'est pas prévu au budget 2008.

- Toilettes garçons. Pose d'un coffrage: les siphons des urinoirs sont régulièrement cassés, afin de remédier à ce problème récurrent un coffrage serait une solution.

- Dans les toilettes filles les carrelages détériorés sont dangereux (risques de coupures) : la réparation est demandée.

Les familles des auteurs de détérioration sont systématiquement informées des faits

- Pose de panneaux d'affichage dans les couloirs et les escaliers:

La mairie est d'accord, un bon d'intervention sera fait.

- Peinture des portes coupe-feu:

La peinture n'est pas prévue, elles seront néanmoins lessivées.

- Tracés des jeux de cour: ils étaient prévus et devraient donc être faits.

- Parking enseignants:

tracés: la priorité sera donnée aux tracés des jeux de cour.

- Plan vigipirate, digicode et portail côté gymnase:

L'installation du digicode a été votée au budget, la date de son installation n'est pas encore connue.

Le problème de la fermeture du portail coté gymnase reste entier, un responsable doit être identifié.

- Il est proposé de remplacer au fur et à mesure des besoins les robinets à ouverture collective par des robinets individuels dans un souci d'économie de l'eau.

- Le nettoyage des vitres : il est fait une fois par an pendant l'été.

- Installation d'un évier avec eau chaude dans les salles des maîtres : pas prévue au budget, la possibilité d'avoir de l'eau chaude à chaque niveau sera étudiée.

4/Ramettes papier portant la mention « FSC » : le marché est déjà attribué pour 2008/2009, la proposition sera faite pour l'exercice suivant.

Les enseignants font remarquer la mauvaise qualité des nouveaux photocopieurs: la maintenance doit être rappelée.

5/Vie de l'école:

- Présentation du RASED:

Cette année le réseau était complet, Mme Gauvain, la psychologue scolaire partie en octobre a été remplacée, son poste est paru au mouvement et devrait être pourvu à la rentrée. Les postes de rééducation et adaptation sont pourvus Mme Aubel (adaptation) a pu intervenir auprès d'élèves de CE2 car il y avait moins d'élèves de cycle 2 en difficultés.

- Fête de fin d'année et spectacle à l'auditorium:

- Spectacles à l'auditorium:

mardi 3 juin pour Lallier A, mardi 24 juin pour Lallier B.

- Fête de fin d'année: samedi 14 juin pour Lallier A et B. Les écoles collectent des lots pour la tombola.

Information: Il ne sera pris aucune mesure concernant une pratique commune aux classes du groupe scolaire au sujet des fêtes des mères et des pères.

Ceci n'est pas du ressort de l'école.

- Sorties des classes:

Les conseils des maîtres se sont prononcés contre l'instauration d'une sortie différente pour chacune des 2 écoles.

Les barrières ont été déplacées. Il est demandé aux parents, d'une part d'être à l'heure, d'autre part de ne pas se masser devant le portail.

Il n'est pas envisageable que toutes les classes se présentent à 12 h et 16 h 30 précises à la grille de l'école. (imprévu, risques de bousculades...) Une marge de 10 mn doit permettre la sortie de tous sans bousculade.

- Communication des listes de fournitures: une liste de fournitures de base pour chaque école est donnée aux parents élus.

6/Rentrée scolaire 2008/2009:

- L'inspection Académique a décidé une fermeture de classe sur Lallier A: Mme Hervat et Mme Bicharel se sont rendues à l'inspection académique mais n'ont pas été reçues; un délégué syndical leur a déclaré que la situation devrait être réexaminée en juin.

Dans la perspective d'une fermeture, des classes à double niveau et des glissements d'une école à l'autre seront incontournables pour un rééquilibrage des classes.

- Texte des programmes concernant le samedi matin: il n'y aura plus classe le samedi matin à la rentrée de septembre. Les programmes définitifs seront connus fin mai. La répartition des heures de soutien aux élèves en difficultés n'est pas encore connue.

- Enseignement de l'anglais dès le CE 1: toutes les classes devraient en bénéficier à la rentrée.

- Information base-élèves: un logiciel de gestion des élèves est mis en place par l'éducation nationale, il sera obligatoire à la rentrée de septembre 2009 ; les écoles A et B n'y sont pas entrées pour l'instant.

Les parents élus lisent une motion concernant "base-élèves" et indiquent leur opposition à ce fichier.

La municipalité utilise son propre logiciel, aucune passerelle vers "base-élèves" n'est possible actuellement.

La séance est levée à 20h45.